

gnage. Remarque bien la différence qu'il y a entre votre songe et le mien. Moi, je raconte humblement que j'ai été réprimandé, tandis que votre jactance fait grand bruit d'une louange reçue. Vous ne pouvez pas dire : Ce qu'un autre a vu m'importe peu, puisque, dans vos livres si élégants, vous avouez que vous avez été poussé à écrire ces commentaires, pour qu'un homme illustre ne perdît pas le fruit du songe qu'il avait eu à votre sujet. Tous vos efforts tendent à prouver que vous n'êtes pas hérétique, en faisant voir que je suis parjure.

33. *Calomnie au sujet de l'infidélité.* — J'arrive à la plus grosse accusation, où vous me reprochez d'avoir été infidèle à l'amitié, après réconciliation. J'avoue que, de toutes les médisances que vous m'objectez ou dont vous me menacez, je ne dois rien réuser avec plus de soin que la fraude, le dol, l'infidélité. Pécher est le fait d'un homme ; tendre des embûches, le fait d'un démon. Est-ce donc pour voler, à Rome, votre manuscrit, que nous avons mis notre main dans la vôtre, après l'immolation de l'agneau sur l'autel de l'Anastase ? Est-ce pour lâcher les chiens qui devaient en déchirer les pages avant que vous les eussiez corrigées ? Est-il croyable que nous ayons enrôlé vos accusateurs avant que vous eussiez commis la faute ? Pourvions-nous connaître ce que vous méditez au fond du cœur ? ce qu'un autre devait rêver de vous, en sorte que s'accomplît en vous le proverbe grec, et qu'un moins habile vous en remontrât ?

videtur gloriosum ; verecundia tua fuerat et prudentia dissimulare quod audieras, et non, quasi magno testimonio, alterius somnio gloriaris. Vide quid inter tuum et meum intersit somnium. Ego me humiliter reprehensum refero, tu jactanter laudatum te esse congammas. Nec dicere potes : Nihil mea refert quid alius viderit, cum in luculentissimis libris tuis, hæc te ad interpretandum dicas ratione commotum, ne vir illustris de te somnium perderet. Hoc est omnis comatus tuus ; si me perjurum doceris, tu hereticus non eris.

33. *De infidelitate calumnia.* — Venio ad gravissimum crimen, in quo post reconciliatas amicitias, me infidelitatis accusas. Fateor, inter cuncta maxime delicta que vel obijcis vel minaris, nihil a me ita repellendum est quam fraudem, dolus, infidelitatem. Pecare enim hominis est : insidias tendere, diaboli. Ergo ideo in Anastasii immolato agno dexteram junximus, ut tuas Romæ schedulas furaremur ? ut inmissi canes inemendatas chartulas, te dormiente, corrodereut ? Et hoc credibile est, ante nos accusatores parasse quam tu crimen admitteres ? Scilicet noteramus quid in animo volveres ? quid alius de te somnium esset ? Ut impleteret in te grecum

Puisque j'avaisourné contre vous les aboiements d'Eusebe, qui donc vous a mis en butte aux attaques acharnées d'Aterbius et des autres ? N'est-ce point celui qui me croyait hérétique moi-même, parce que vous vous disiez mon ami ? et quand je lui ai eu donné satisfaction, en condamnant les doctrines d'Origène, vous, au contraire, fermant votre porte, vous n'avez jamais osé le voir, soit pour ne pas condamner ce que vous ne vouliez pas condamner, soit pour ne pas vous charger, par une résistance ouverte, de tout l'odieux de l'hérésie. Ne pourrât-il donc pas être témoin contre vous, parce qu'il vous accuse ? Avant que le vénérable Epiphane vint à Jérusalem et vous donnât du bout des lèvres le baiser de paix, pendant qu'il cachait au fond du cœur tant de ruses mauvaises ; avant que, pour vous diffamer, je lui eusse dicté ces lettres où il vous traite d'hérétique, après avoir reconnu votre orthodoxie par son baiser, Aterbius aboyait déjà contre vous à Jérusalem, et, s'il n'était parti en toute hâte, il aurait senti le poids, non d'une lettre, mais de votre main, qui est l'arme avec laquelle vous avez coutume d'éloigner les aboyeurs.

34. *Les manuscrits non corrigés.* — « Pourquoi, dites-vous, avez-vous reçu mes tablettes falsifiées ? pourquoi, après que j'ai eu traduit le *επι* *Αρχων*, avez-vous eu la hardiesse de tourner votre plume contre cet ouvrage ? Deviez-vous, puisque je m'étais trompé, — l'homme n'est pas infallible, — me circonvenir dans une lettre privée, et me

proverbium, et (al. ut) sus doceret Minervam. Si Eusebium ego ad latrandum miseram, quis Aterbii (Mss. Atarvii et Atarvii) contra te et ceterorum rabiem concitavit ? Nonne ille est qui et me hereticum ex tuis amicitias judicabat ? Cui cum satis fecissem damnatione dogmatum Origenis, tu clausus domi, nunquam eum videre ausus es, ne aut damnares quod nolebas, aut aperte resisteres, hæreses invidiam sustineres. An idcirco testis contra te esse non poterit, quia accusator tui est ? Antequam sanctus Epiphanius venisset Hierosolimam, et oro quidem et osculo tibi pacem daret, mala autem et dolos in suo corde servabat ; antequam nos ei in suggestionem tu epistolam distarcamus, ut hereticum scriberet, quem osculis orthodoxum comprobavit. Aterbius (al. Atervius) contra te latrabat Hierosolymis ; et nisi cito abisset, sensisset baculum non litterarum, sed dextere tue, que tunc canes abigere consuevit.

34. *De schedulis non emendatis.* — « Cur, inquit, falsatas meas schedulas suscepisti ? Quare post interpretationem meam, ausus es in libris *επι* *Αρχων* stylium figere ? num si erraveram ut homo, debuisti me privatis litteris convenire, et sic mihi blandiri,

flatter, comme je vous flatte moi-même dans mes lettres ? » Là est toute ma faute, en ce que, inculpé par des louanges traitresses, j'ai voulu me disculper sans jeter l'odieux sur vous, puisque je rapportais l'accusation que vous vous étiez seul attirée et que je me lavais du soupçon d'hérésie, mais sans vous en noircir vous-même. Pourrais-je deviner qu'écrire contre les hérétiques, c'était exciter vos colères ? Vous aviez dit : J'ai retranché des livres d'Origène ce qui sentait l'hérésie ; je ne vous croyais pas un défenseur des hérétiques, et c'est contre eux, non contre vous, que je me suis élevé ; si j'y ai mis trop de véhémence, pardonnez-le-moi ; je croyais en cela plaire à tous, même à vous. Ce sont, dites-vous, des créatures à moi qui ont dérobé par fraude et répanda dans le public vos tablettes, que vous gardiez dans le secret de votre cabinet, ou que possédait celui-là seul qui avait sollicité de vous ce travail. D'où vient que plus haut vous aviez avoué, ou que personne ne les avait, ou qu'elles étaient aux mains d'un bien petit nombre ? Si vous les gardiez dans le secret de votre cabinet, pourquoi étaient-elles chez celui qui vous avait demandé ce travail ? Et si la personne pour qui elles avaient été écrites les avait reçues pour les cacher, elles étaient donc ailleurs que dans votre cabinet, et pourtant elles n'étaient pas aux mains de ce petit nombre d'amis qui les avaient, d'après votre précédent aveu. Vous prétendez qu'elles ont été volées, et puis vous m'accusez de les avoir acquises au poids de l'or et au prix de tous les sacrifices. Sur un seul

quomodo et ego tibi nunc in epistolis meis blandior ? » Hæc tota mea culpa est, quare subdolis laudibus accusatus, purgare me volui, et hoc sine invidia nominis tui ; ut quod tu solus accusaveras, ad multos referrem, non tibi heresim obijceris, sed a me repellens. Numquid seivi quod intraceris si contra hereticos scriberem ? Dixerat te de Origenis libris heretica sustinisse ; fautorem te hereticorum jam non esse credebam, et ideo non in te, sed in hereticis invecutus sum ; in quo si vehementer fui, ignoscere mihi. Putavi quod et tibi placerem. Furto et insidiis ministrorum meorum dicit schedulas tuas in publicum prolatas fuisse, que latebant in cubiculo tuo, vel apud eum solum erant qui rem sibi geri inluxerat. Et quomodo supra confiteris quod ant in illis cas habuerit, ant admodum parvi erant ? Si in cubiculo tuo latebant, que ratione apud eum erant qui sibi non geri inluxerat ? Sin autem unus cui scripta fuerant occultandas susceperat, ergo non latebant tantum in cubiculo tuo, nec habuerant eas pones, quos habuisse testatus es. Furto sublatas arguis ; et rursus emptas grandi pecunia et infan-

point et dans une courte lettre, quelle variété d'allégations discordantes et mensongères ! Il vous serait permis d'accuser, et je ne pourrais pas me défendre ? Puisque vous m'inculpé, vous ne me croyez pas votre ami ; c'est quand je réplique que les droits de l'amitié vous viennent à l'esprit. Mais ces tablettes, s'il vous plaît, les aviez-vous écrites pour les cacher ou pour les publier ? si c'est pour les cacher, pourquoi les écrire ? si c'est pour les publier, pourquoi les cacher ?

35. *Il s'est mis en garde contre le soupçon d'hyprocrisie.* — Mais je suis répréhensible, en ce que je n'ai pas contenu ceux de vos accusateurs qui sont mes amis. Faut-il produire leurs lettres où ils m'accusent de dissimulation, parce que je me taisais, vous sachant hérétique, et que je fomentais la guerre civile dans l'Eglise, en vous accordant une paix imprévoyante ? Vous appelez mes disciples ceux qui me soupçonnaient d'être votre disciple, et qui, parce que j'ai mis trop de ménagement à repousser vos éloges, me croient votre complice. Voilà pour moi le fruit de votre prologue, votre amitié m'a été plus préjudiciable que votre inimitié. Ils sont convaincus, — à eux de voir si c'est à tort ou à raison, — que vous êtes hérétique. Si je voulais vous défendre, je n'obtiendrais qu'un résultat, celui d'être accusé comme vous. Enfin, ils m'objectent votre panegyrique, pensant que vous avez écrit, non pour me tendre un piège, mais en toute sincérité, et ils inculpent à faux avec force tout ce que vous avez autrefois toujours

tias merchus criminarias. In una re et in parva epistola quanta varietas et dissonantia mentendi ! Tibi licet accusare, mihi defendere non licet ? Quando criminis, amicum non cogitas. Quando respondeo, tunc tibi jus amicitie in mentem venit. Dic, oro te, celandas schedulas scripseras, an prodendas ? si ut celares, cur scripsisti ? si ut proderes, cur celabas ?

35. *Cavit suspicionem hyprocrisios.* — Sed in eo reprehendus sum : quare accusatores tuos meos meos non coercuerim. Vis tibi proferam litteras eorum, in quibus me hypocrisioses arguunt, quod te sciens hereticum, tacuerim ; quod dum pacem incutus proleco, inlestina Ecclesie mala suscepi ? Tu discipulos vocas, qui me tum concipiscipium suspicantur. Et quia parior fui in refellendis laudibus tuis, putant me tum esse symmitem. Hoc mihi prestitit prologus tuus, ut plus me amicus lauderes quam inimicus. Semel sibi persuaserant (recte an perpetram ipsi viderint) te esse hereticum. Si defendere vultero, hoc solum proficiam, ut me tecum pariter accusent. Denique mihi obijciunt laudationem tuam, et ne non putant insidiosos scripsisse, sed vere :

vanité en moi. Que voulez-vous que je fasse ? que pour vous décharger, je fasse de mes disciples vos accusateurs ; que j'expose ma poitrine aux traits lancés contre un ami ?

36. Vous devez même me rendre grâce au sujet du *πρὶ Ἀρχῶν*. Vous avez en effet, vous le dites vous-même, reproduit ce qu'il y a de meilleur, après suppression de tous les passages nuisibles, tandis que j'ai tout rapporté tel que le donne le texte grec. Par là sont mises en lumière et votre foi et l'hérésie de l'auteur que vous avez traduit. Des hommes considérables en Jésus-Christ, *Pammachius* et *Océanus*, m'écrivaient de Rome : Répondez aux attaques, pour que votre silence ne paraisse pas un assentiment à de telles opinions. Tous me demandaient unanimement de dévoiler les impostures d'Origène, et de mettre ainsi en garde les cœurs des Romains contre les poisons de l'hérésie. Qu'y a-t-il là d'injurieux pour vous ? Avez-vous seul traduit les livres d'Origène, et d'autres n'ont-ils pas fait ce travail comme vous ? Elles-vous aussi l'un des Septante, qu'après votre édition, il soit interdit à tout autre d'interpréter ? J'ai moi-même, ainsi que vous le dites, traduit en latin beau nombre de textes grecs : vous pouvez à votre tour les traduire comme vous l'entendez. Chacun est responsable du bien et du mal qu'il fait. Il en serait de même à votre égard, si vous n'aviez pas dit que vous aviez retranché les passages entachés d'hérésie, pour ne rapporter que les meilleurs. Là est pour vous le nœud gordien qui ne se

et quod tu in me semper ante laudabas, vehementer insinulans. Quid me vis facere ? ut discipulos accusatores pro te habeam ; ut contorta in amicum faucibus, meo suscipiam pectore ?

36. De libris antem *πρὶ Ἀρχῶν* debes mihi et gratias agere. Tu enim, ut dicis, noxia quaque detruncans, melliora posuisti. Ego ita ut habebatur in Graeco, expressi. Ex quo et tua apparatus fides ; et ejus quem interpretatus es, heresis. Scribatur mihi de Urbe a viris « Pammachio et Oceano » in Christo praecipis : Responde criminanti, ne, si taceris, consensisse videaris. Consensio omnes voce posebant, ut Origenis veritates proderem, ut (al. *et*) venena haereticorum Romanis auribus cavenda monstrarem. Quid hoc ad injuriam tuam pertinet ? Num solus interpretatus es istos libros, et alios hujus operis non habes participes ? Numquid et tu de Septuaginta interpretatus es, ut post editionem tuam alii transferre non liceat ? Ecce et ego multos, ut dicis, libellos de Graeco in Latinum transtulisti : habes potestatem et tu rursum eos vertendis, ut volueris ; et bona enim et mala suo imputantur auctori. Quod ut in te ferret, nisi dixisses te amputasse haereticam

peut défaire. Puisque votre erreur est le fait de la faiblesse humaine, condamnez votre opinion antérieure.

37. *Libres latins traduits en grec par Rufin.* — Mais que forez-vous de l'Apologétique que vous avez écrite en faveur des œuvres d'Origène et du volume d'Eusebe ? Quoique vous y ayez fait beaucoup de changements en traduisant les écrits d'un hérétique sous le nom d'un martyr, vous y avez néanmoins émis bien des assertions qui sont en désaccord avec la foi de l'Eglise. Vous traduisez en grec des livres latins, et vous nous interdirez de donner à ceux de notre langue les écrits étrangers ? Si je vous avais répondu à propos d'un autre travail où vous ne m'auriez pas offensé, on aurait pu croire que je traduais ce que vous aviez déjà traduit pour vous faire injure, en montrant votre inhabileté ou votre fourberie. Mais voici bien un autre genre de plainte : vous vous plaignez que je vous aie répondu par l'ouvrage même dans lequel vous m'avez accusé. On disait que votre interprétation avait porté le trouble dans Rome, tous me demandaient le remède à ce mal ; non pas que ma voix eût quelque importance, mais ceux qui s'adressaient à moi avaient cette croyance. Vous, le traducteur, vous étiez un ami. Que pouvais-je faire ? Vaut-il mieux obéir à Dieu, ou aux hommes ? Act. v, 29 ; défendre le trésor du Seigneur, ou céler le larcin d'un compagnon d'esclavage ? Ne pourrai-je vous apaiser autrement qu'en me faisant votre complice pour un

et optima transtulisse. Hic est enim nodus tuus, qui solvi non potest. At (al. *aut*) si errasti ut homo, priorem damnā sententiam.

37. *Latinos libros vertebat in Graecum Rufinus.* — Sed quid facies de Apologetico tuo, quem pro perderem, ut proferrem in medium quod Charybdis debuit devorare ; et tamen laesus, amicitias in te jura servavi, et quantum in me fuit, sic me defendi, ut te non accusarem. Tu nimium suspiciosus et querulus, qui dicta in haereticos ad tuam refors contumeliam. Quod si aliter amicus tuus esse non possum, nisi et haereticorum amicus fuero, levius tuas inimicitias, quam illorum amicitias sustinebo.

38. *De epistola ad Rufinum.* — Numquam quocumque putas facies mendacium, ut epistolam ad te meo nomine componerem, quae olim scriptam, quo bonus esse videret et modestus ; quam tu nunquam omnino suscepisti. Haec res perfacile probari potest. Multi Roma ejus exemplaria habent, aut hoc circiter triennium, qui tibi eam mittere noluerunt, scientes erra de meo nomine iactitantes, et quam indigna proposito Christiano ac nefanda confingeres. Ego scripsi nesciens, quasi ad amicum. Illi non reddide-

acte coupable ? Si vous n'aviez en rien cité mon nom, si vous ne m'aviez comblé d'éloges, je pouvais m'esquiver et alléguer divers prétextes pour ne pas traduire de nouveau ce qui l'était déjà. C'est vous, mon ami, qui m'avez obligé à perdre quelques jours à ce travail, et à produire en public ce qu'il eût mieux valu que Charybde dévorât ; et cependant, bien que lésé, j'ai respecté en vous les droits de l'amitié, et, autant que je l'ai pu, je me suis défendu sans vous accuser. C'est trop de méfiance, trop de penchant à vous plaindre, que de vous appliquer des paroles prononcées pour flétrir les hérétiques ; si je ne puis être votre ami qu'à la condition d'être en même temps celui des hérétiques, le jong de votre inimitié me sera plus léger que celui de leurs bonnes grâces.

38. *Sur la lettre à Rufin.* — Vous pensez aussi que j'ai commis un nouveau mensonge en composant sous mon nom, comme si je l'avais écrite autrefois, une lettre qui vous était adressée et que vous n'avez jamais reçue, dans le but de faire croire à ma bonté et à ma modération. Ici, la preuve est des plus faciles. Plusieurs à Rome, depuis trois ans environ, ont des exemplaires de cette lettre ; ils ne voulurent pas vous l'envoyer, sachant les bruits que vous accréditez à mon endroit, tout ce que vous inventiez d'abominable et d'indigne d'une bouche chrétienne. Moi qui ne savais rien, j'écrivais comme on écrit à un ami. S'ils ne vous remirent pas la lettre, c'est qu'ils vous savaient mon ennemi ;

conservi ? Aliter te non placebo, nisi et ego tecum accusanda commiserō ? Si nullam fecisses mei nominis mentionem, si me non ornasses egregiis laudibus, poteram aliquid habere suffugium, et diversa obtuldero, ne rursus interpretata transferrem. Tu me, amice, compulsi, ut aliquot dies in hoc opere perderem, ut proferrem in medium quod Charybdis debuit devorare ; et tamen laesus, amicitias in te jura servavi, et quantum in me fuit, sic me defendi, ut te non accusarem. Tu nimium suspiciosus et querulus, qui dicta in haereticos ad tuam refors contumeliam. Quod si aliter amicus tuus esse non possum, nisi et haereticorum amicus fuero, levius tuas inimicitias, quam illorum amicitias sustinebo.

38. *De epistola ad Rufinum.* — Numquam quocumque putas facies mendacium, ut epistolam ad te meo nomine componerem, quae olim scriptam, quo bonus esse videret et modestus ; quam tu nunquam omnino suscepisti. Haec res perfacile probari potest. Multi Roma ejus exemplaria habent, aut hoc circiter triennium, qui tibi eam mittere noluerunt, scientes erra de meo nomine iactitantes, et quam indigna proposito Christiano ac nefanda confingeres. Ego scripsi nesciens, quasi ad amicum. Illi non reddide-

ils usaient de ménagement, et à cause de mon ignorance et à cause de vos remords. Vous, aussitôt, vous concluez que, si je vous avais adressé une lettre semblable, je n'aurais pas dû dire tant de mal de vous dans un autre écrit. Toute votre erreur, et c'est ce qui justifie vos plaintes, vient de ce que vous prenez pour vous ce que nous disons contre les hérétiques, et que vous vous tenez pour offensé si nous ne les épargnons pas. Est-ce vous refuser du pain que lancer la pierre à la tête des hérétiques ? Puis, pour ne pas souscrire à ma lettre, vous prétendez que celle du pape Anastase, au sujet de laquelle je vous ai déjà répondu, a été le résultat d'une fraude semblable. Puisque vous supposez qu'elle n'est pas de lui, il vous est facile de me convaincre d'imposture auprès de lui-même. Mais si elle est de lui, comme le prouvent celles qu'il a écrites contre vous cette année même, en vain et mensongèrement essayez-vous de la prétendre fausse, et, par l'authenticité de sa lettre, je prouve l'authenticité de la mienne.

39. *Les disciples de Pythagore. Préceptes et symboles pythagoriciens.* Ce que, chez les Grecs, *Pythagore a découvert le premier.* — En excusant votre mensonge, vous avez voulu être plein de délicatesse, et, pour ne pas produire les six mille livres d'Origène, vous exigez que je vous cite les monuments de Pythagore. Qu'est devenue cette confiance grâce à laquelle vous embouchiez la trompette pour vous vanter à tout instant d'avoir corrigé le *πρὶ Ἀρχῶν* d'après ce que vous aviez

runt ei, quem inimicum noverant ; parentes et meo errori, et tua conscientia. Et simul argumentaris, quod si talem tibi epistolam scripseram, non deberam contra te in alio libello multa mala scribere. Hic est totus error tuus, et haec justa querimonia : quod que nos in haereticos dicimus, tu in te dicta confingis ; et nisi illis pepercerimus, te putas esse violatum. An ideo panem tibi non damus, qui haereticorum cerebro lapideum illidimus ? Et ut nostram epistolam non probes, papa quoque Anastasii simili dicis fraude subnixam, de qua tibi ante respondi ; quam si suspicaris ipsius non esse, habes ubi apud eum nos arguas falsitatis. Sin autem ejus est, ut hujus quoque anni contra te epistola probant, frustra et falso falsam arguere niteris, cum ex illius vera epistola, nostram veram esse doceamus.

39. *Pythagora discipuli. Pythagorica praecipia et symbola. Quid apud Graecos inventi principes Pythagoras.* — In excusando mendacium tuo (al. *mendacium tuum*), quam elegans esse voluisti, et ne sex millia Originis libros proferas, Pythagora a me exigis monumenta. Ubi est illa fiducia, qua inflatis buccis creberrime personabas, te quae in aliis libris Originis legeras, emendasse in libris *πρὶ Ἀρχῶν*,

lu dans les autres traités d'Origène, et de l'avoir complété, non par des emprunts faits au dehors, mais par ce qui est à lui-même? De toute cette forêt de livres, vous ne pouvez montrer un seul rejeton, le moindre rameau. Voilà les fumées, voilà les nuages que j'anéantis et dissipe autour de vous, remarquez-le, alors que vous m'accusez de m'en envelopper. Mais votre orgueil, rudement frappé, ne se courbe pas pour si peu : avec une effronterie plus grande que votre ignorance, vous affirmez que je nie ce qui est de toute évidence, alors qu'après avoir promis des montagnes d'or, vous ne pouvez tirer de vos trésors pas même une vile obole. Votre haine contre moi n'est pas sans cause, je le reconnais, et vous obéissez à une véritable rage contre nous. Si je n'avais l'audace d'exiger que vous produisiez ce qui n'existe pas, vous passeriez pour posséder ce que vous n'avez point. Vous me demandez quels sont les livres de Pythagore. Qui vous a donc dit qu'il existe des volumes de lui? Dans ma lettre, que vous incriminez, n'y a-t-il pas ces mots : « Mais admettez que j'ai erré dans ma jeunesse, et que versé dans l'étude des philosophes, c'est-à-dire des lettres païennes, à mon entrée dans la foi, j'ignorais les dogmes

et non aliens, sed sua reddidisse suis? De tanta librorum sive unum fructum ac surculum proferre non potes. Illi sunt veri fumi, hæ nebula, quas dum in me criminari, in te extinctas dissipatasque per me cognoscis, nec fractam cervicem dejicis, sed majori impudentia, quam Imperitia, dicis me denegare, quæ in prompta sunt, ut cum montes aureos pollicitus fueris, ne scortum quidem minimum de thesauris tuis proferas. Justa contra me odia recognosco, et vera in nos duobaccharis insaniam. Nisi enim ego quod non est, audacter exigere, tu videlicet habere quod non habes. Pythagore a me libros flagitas. Quis enim tibi dixit illius exstare volumina? Nonne in epistola mea, quam criminari, hæc verba sunt? « Sed fac me crasse in adolescentiam, et philosophorum, id est, Gentilium studiis eruditum, in principio fidei ignorasse dogmata Christiana, et hæc putasse in Apollolis, quod

(a) De Sodalitatis Pythagoreorum Justinus lib. 11. Sed *triginta ex juvenibus cum sodalitate jure sacramentum quoddam neci, separata a ceteris civibus vitam exercebant*, etc. Vide etiam A. Gellium lib. 1, c. 9. De hisdem multa dicitur Cicero in oratione pro Vatinius, quod ipse Vatinius se jactabat Pythagoreum, ut idem Cicero in oratione contra Vatinium testatur. Cujus Orationis pro Vatino meminit Valerius Maximus lib. 11, c. 2. (Edit. Mign.)

(b) *Φυγαδέντιον πάσχη*, etc. Verba isthæc Græca Erasmo ac Mariano ignorata proptus; quia c. mss. exemplaribus non sine labore ac capitis dolore nobis eruenta reliquerunt. Maluerunt illi aliena fingere, et in contextum Hieronymi obtrudere multa falsa, quam diligent investigatione genuina restituerunt. In hunc igitur modum depravatam edidit Hieronymum: *Φυγαδέντιον πάντηκασι και έκκοπτών άδελφών μεν του σώματος, άπειροσθέν δι της ψυχης, ακολασών δι του γαστρός, στάσιν δι της πόλεως, τήν δι διαγωγών τήσ οικίας, και κονήν άπό πάντων του έκράτους*, quod, etc. Hæc sunt Sancti fabulosa Græca vocabula, quibus jamdu factum fecit omnibus, qui putabant eum edidisse Opera Hieronymiana ad fidem vetustissimorum codicum; non ex meris atque fatilibus suis conjecturis. Ceterum omittunt exemplaria mss. que clauduntur unclasticis libris; quoque non supplevenda docuerunt Latina Hieronymi. MARTIUS,

chrétiens et pensais qu'il y avait chez les Apôtres ce que j'avais lu dans Pythagore, Platon et Empédocle. » Je n'ai pas parlé de leurs ouvrages, mais de leurs doctrines, que j'ai pu apprendre dans Cicéron, Brutus et Sénèque. Lisez les discours pour Vatinius, et les autres où il est fait mention des fraternités pythagoriciennes; feuilletez les dialogues de Cicéron; jetez les yeux sur cette partie de l'Italie qui s'appelait autrefois la Grande-Grece; vous reconnaîtrez que les doctrines des pythagoriciens sont gravées dans la littérature nationale comme sur de l'airain. De qui sont les *Vers dorés*? N'est-ce point de Pythagore, dont ils résument toute la doctrine, si bien que le philosophe Jamblique les a commentés dans un ouvrage très-étendu, imitant en partie Moderatus, homme d'une rare éloquence, Archippus et Lysidès, auditeurs de Pythagore. Archippus et Lysidès eurent des écoles en Grèce, à Thèbes, et, conservant en leur mémoire les préceptes du maître, puisaient dans leurs souvenirs, qui leur tenaient lieu de ses livres. Voici une de leurs maximes : *Φυγαδέντιον πάσχη γαστρή, και περισοπίων πυρί και σιδήρι και μηχαίνης πακοίαις, από μεν σώματος νόσση, από δι ψυχης άνάθεισιν, κοίλαισθ δέ πολυτάλαινα, πόλεωσ δέ στάσιν, σίκου δι διχη-*

in Pythagora et Platone et Empedocle legeram. » De dogmatibus eorum, non de libris locutus sum, que potui in Cicero, Bruto, ac Seneca discere. Læge pro Vatino orationem, et alias ubi (a) sodalitarum mentio fit. Revolve dialogos Tullii. Respice omnem oram Italiam, que quondam magna Græcia dicebatur: et Pythagoricorum dogmatum incisa publicis litteris ara cognosces. Cujus enim sunt illa *χρυσά παραγγέματα*? nonne Pythagora? in quibus omnia ejus breviter dogmata continentur, et in qua latissimo opere philosophus commentatus est Jamblichus, imitatus ex parte Moderatum virum eloquentissimum, et Archippum ac Lysidem Pythagora auditores. Quorum Archippus ac Lysides in Græcia, id est, Thebis scholas habuerunt, qui memoriter tenentes precepta doctoris, ingenio pro libro utebantur; a quibus illud est: (b) *Φυγαδέντιον πάσχη γαστρή, και περισοπίων πυρί και σιδήρι και μηχαίνης*

ηρεσίωσιν, έρωσθ δι πάντων άμερτίωσιν. Ce que nous pouvons ainsi traduire : « Il faut cloigner par tous les moyens et retrancher la langue du corps, l'ignorance de l'esprit, la luxure du ventre, la sédition de la cité, la discorde de la famille, et en général l'intempérance en quoi que ce soit. » Voici encore des maximes pythagoriciennes : « Entre amis, tout est commun. Un ami est un autre soi-même. Il faut avoir le plus grand souci de deux temps, le matin et le soir, c'est-à-dire de ce que nous avons fait et de ce que nous devons faire. Après celui de Dieu, c'est le culte de la vérité qu'il faut avoir, parce qu'il n'y a qu'elle qui rapproche les hommes de Dieu. » Et ces sentences énigmatiques qu'Aristote étudie fort attentivement dans ses écrits : « N'outrepassez pas la balance; » c'est-à-dire, « ne franchisez pas les bornes de la justice. » N'excitez pas le feu avec le glaive; » c'est-à-dire, « n'irritez point par des paroles mauvaises un homme enflé des vapeurs de la colère. » « Il ne faut pas priver une couronne de ses fleurs; » c'est-à-dire, « il faut défendre en commun les lois. » « Il ne faut pas manger son cœur; » c'est-à-dire, « il faut rejeter la tristesse de son esprit. » « Lorsque vous serez paresseux, ne revenez pas; » c'est-à-dire, « après la mort, ne regrettez pas cette vie. » « Ne marchez pas par la voie publique; » c'est-à-dire, « ne suivez pas les erreurs du grand nombre. » « Il ne faut pas recevoir d'hirondele en sa maison; » c'est-à-dire, « il ne faut pas introduire

πασκοίαις, από μεν σώματος νόσση, από δι ψυχης άνάθεισιν, κοίλαισθ δέ πολυτάλαινα, πόλεωσ δέ στάσιν, σίκου δι διχηροσσίωσιν, έρωσθ δι πάντων άμερτίωσιν. Quod in Latinum hæc potius vertere: « Fuganda sunt omnibus modis et abicendina, langour a corpore, impertitia ab animo, luxuria a ventre, a civitate seditio, a domo discordia, et in commune a cunctis rebus intemperantia. » Pythagorica et illa precepta sunt: « Amicorum omnia esse communia. Et Amicum seipsum esse alterum: duorumque temporum maxime habendam curam, mane et vespere, id est, eorum que acturi sumus, et eorum que gesserimus. Post Deum veritatem colendam, que sola homines Deo proximos faciat. » Harum sententiarum, que diligentissime Aristoteles in suis legitima, que diligentissime Aristoteles in suis legitima, que diligentissime Aristoteles in suis legitima, id est, ne præterpredicare justitiam ignem gladio non fodiatis; iratum videlicet et tumidum animum verum quodammodo ne lascetas, Coronam minime capendam, id est, leges urbium conservandas. Cor non comedendum, id est, merorem de animo projiciendum. Cum profectus fueris, inquit, ne redeas; id est, post mortem vitam istam ne desideres. Per viam

sous son toit les hommes bavards et de beaucoup de paroles. » « Il faut mettre le fardeau sur ceux qui sont chargés, et n'en point faire part à ceux qui se déchargent; » c'est-à-dire, « il faut angmenter les préceptes pour ceux qui progressent dans la vertu, et abandonner ceux qui se livrent à l'oisiveté. » J'ai dit que j'avais lu les maximes pythagoriciennes; écoutez donc ce que Pythagore a découvert le premier, parmi les Grecs : Les âmes sont immortelles, et passent d'un corps dans un autre. Virgile, d'après la même croyance, dit au sixième livre de l'Énéide : « Chaque fois que le temps a parcouru un cercle de mille années, Dieu évoque toutes ces âmes en une troupe innombrable aux bords du fleuve Létbé, afin qu'y buvant l'oubli, elles puissent revoir notre machine ronde, après avoir éprouvé de nouveau le désir de retourner dans les corps. »

40. *Autres maximes de Pythagore. Origène a transporté Platon dans ses livres.* — Je fus d'abord Euphorbe, dit Pythagore, en second lieu Callides, puis Hermolimus, ensuite Pyrrhus, et en dernier lieu Pythagore; après certains laps de temps, chaque chose redevient ce qu'elle avait été, et il n'y a rien de neuf sous le soleil; la philosophie est la méditation de la mort, où l'on s'efforce chaque jour de dégager la liberté de l'âme de la prison du corps; *μαθήσεισιν άναγήσεισιν*, c'est-à-dire, les sciences sont des réminiscences; et bien d'autres propositions que Platon discute dans ses traités, notamment dans le Phédon et dans

publicam ne ambules; id est, ne multorum sequaris errores (al. *errorem*). Hirudinem in domum non suscipiendam; id est, garrulos et verbosos homines sub eodem lecto non habendos. Oneratis superpompandum omnes, deponentibus non communicandum; id est, ad virtutem incedentibus augmentanda (al. *augenda*) præcepta, tradentes se otio relinquendum. » Et quia Pythagorica dogmata legissime me dixeram, audi quid apud Græcos Pythagoras prius inveniret: Immortales esse animas, et de aliis corporibus transire in alia. Quod quidem et Virgilius in sexto Æneidos volumine sequens loquitur :

Hæc omnes, ubi mille rotas volvere per annos, Lethæum ad flavum Deus evocat ægmine magno; Sic illæ immemoratae super te convorsa resitant, Rursus et incipiunt in corpora vite reverti.

40. *Pythagore alia dogmata. Origènes in libros suos Platonein transtulit.* — Se primum fuisse Euphorbum, secundo Callidem, tertio Hermotimum, quarto Pyrrhum, ad extremum Pythagoram; et post hæc malitiosa ne lascetas, Coronam minime capendam, id est, leges urbium conservandas. Cor non comedendum, id est, merorem de animo projiciendum. Cum profectus fueris, inquit, ne redeas; id est, post mortem vitam istam ne desideres. Per viam

le Timée. Après avoir fondé l'Académie, où il eut des disciples sans nombre, Platon comprit que sa doctrine était encore fort incomplète; il vint dans la Grande-Grèce, et là, instruit de la doctrine de Pythagore par Archytas de Tarente et Timée de Locres, il maria leurs enseignements précis avec les élégantes et délicates théories de Socrate, et c'est là évidemment ce qu'Origène a, sous un titre différent, réuni dans son *επιτὸν Ἀρχύου*. Ou est donc non en erreur si j'ai dit qu'en ma jeunesse j'avais cru que des propositions que j'avais lues dans Pythagore, Platon et Empédocle, étaient aussi dans la doctrine des Apôtres? Je n'ai pas dit, comme vous le supposez calomnieusement, que je les avais lues dans les livres de Pythagore, de Platon et d'Empédocle, mais que les écrits d'autres auteurs m'avaient appris que ces livres les contenaient. Cette manière de parler est des plus fréquentes; comme si je disais: J'ai cru vraies les propositions que j'ai lues dans Socrate. Non pas que Socrate ait écrit aucun livre; mais il professa les opinions que j'ai lues dans Platon et ses autres disciples. Ou encore: J'ai voulu imiter les exploits que j'avais lus d'Alexandre et de Scipion. Non qu'ils aient eux-mêmes écrit leurs hauts faits; mais j'ai lu dans d'autres le récit des actions que j'admire en eux. Par conséquent, quand bien même je ne pourrais pas faire voir qu'il existe des œuvres de Pythagore lui-même, et prouver qu'elles ont été reconnues par son fils et sa fille et par ses autres disciples, vous ne me convaincriez pas de mensonge, puisque j'ai dit

ἀναμνήσεις; id est, « discontinuas reminiscencias esse; » et multa alia, quae Plato in libris suis, et maxime in Phaedone Timaeoque prosequitur. Nam post Academiā et innumerabiles discipulos, sentiens multum suis deesse doctrinā, venit ad magnam Graeciam, ibique ab Archyta Tarentino et Timaeo Locrensi Pythagorae doctrinā eruditus, elegantiam et leporem Socratis cum hujus miscuit disciplinam, quae omnia nomine commutato, Origenes in libros suos *επιτὸν Ἀρχύου* transtulisse convincitur. In quo igitur erravi, si adolescens dixi, me ea putasse in Apostolis, quae in Pythagora et Platone et Empédocle legeram? Non ut tu calumniaris et fingis, in Pythagora et Platone et Empédocle libris, sed quae in illis fuisse legeram, et aliorum me scripta eos habuisse docuerunt. Et hoc genus elocutionis frequentissimum est; ut si dicam: Quae in Socrate legi dogmata, putavi vera. Non quod Socratis libros illos scripserit; sed quod legi apud Platōnem et alios Socraticos illum habuisse. Et rursus: Imitari volui gesta, quae in Alexandro et Scipione legeram. Non gesta, quae in Alexandro et Scipione legeram, id est, ut non scribam contra haereticos, nec audeam res

etiam si docere non possem, ipsius Pythagorae extare monumenta, nec a filio ejus ac filia, alienisque discipulis probata convincerem, me non tenerem me dixi; dacia, quia non libros, sed dogmata legisse me dixi; et te frustra errare, me tum propterea mendacium voluisse, ut nisi ego unum librum Pythagorae protulerō, tu sex millia Origenis libros perdideris.

41. *Minabatur Hieronymo interitum Rufinus.* — Veniam ad epilogos, id est, maledicta tua, in quibus me ad penitentiam cohortaris, et nisi conveneris fuero, id est, nisi te accusante silerō, mihi minaris interitum. Et hoc scandalum redundaturum in caput meum denuntias, qui te hominem levisimum et Mosalicam insistantiam provocaveris. Scire enim te iactationis insistantiam, respensione mea ad scripturas crimina, quae tibi soli antecessimo sim confessus, et haec in medium prolaturum; neque me coloribus esse pingendum, et debere nemini, quod jecerim ad pedes tuos, ne gladio oris tui amputares caput meum. Et post multa, in quibus furibundus exultas, revocas te, et dicis optare pacem cum denuntiatione duxeris, ut deinceps faceam, id est, ut non scribam contra haereticos, nec audeam res

pondere accusationi tuae. Si hoc fecero, frater ero et collega, et vir eloquentissimus et amicus ac sodalis, et quod his majus est, omnia que de Origene transtuli, catholica judicabis. Sin autem mutieris, et me commovero, illico impurus ero et haereticus, et tua indignis necessitudinis. Haec sunt praecordia mea, sic me hortaris ad pacem, et ne gemitum quidem ac lacrymarum dolori liberas esse concedis.

traduit d'Origène; mais si je ne suis pas muet, si je m'émeus en rien, je serai aussitôt impur, hérétique, indigne de vos bonnes grâces. Voilà les causes significées, c'est ainsi que vous m'engagez à la paix, en n'accordant même pas à ma douleur la liberté de gémir et de pleurer.

42. *Excès de la médiance censurés. Fulvie et Hérodias.* — Je pourrais, moi aussi, vous peindre avec vos propres couleurs; répondre à l'insanité par l'insanité; dire tout ce que je sais ou tout ce que je ne sais pas; avec la même licence, ou plutôt la même démonce fureuse, entasser le flux et le vrai, jusqu'à rougir de dire ce que vous rougiriez d'entendre; vous charger de tout ce qui peut vous condamner et comme accusateur et comme accusé, pour en imposer au lecteur par mon effronterie, et faire croire que j'ai écrit la vérité, parce que j'aurais menti avec impudence. Mais les chrétiens, qui ont à lutter contre les ennemis du dehors, ne doivent pas s'agorger entre eux; même sans user du glaive, même par la pensée, ils ne doivent pas être homicides. Cela ne peut convenir qu'à votre bonté, à votre mansuétude, à votre loyauté à vous, qui, du même fumier de votre cœur, tirez le parfum des roses et l'infection des cadavres, et contrairement à la parole du Prophète, *Isai. x.*, accusez d'être amer ce que vous avez loué comme plein de douceur. Il n'est pas nécessaire que nous agitions dans des traités religieux une question qui ressortit aux tribunaux.

La-dessus, je ne vous opposerai rien autre que ce dicton trivial: « Lorsque vous aurez dit ce que vous voulez, vous entendrez ce que vous ne voudriez pas. » Si ce vulgaire proverbe vous paraît trop bas, et qu'en homme de bon goût vous aimiez mieux les sentences des philosophes et des poètes, lisez ce vers d'Homère: « La demande qu'on fait vaut la réponse qu'on reçoit. » Je ne sollicite qu'un renseignement de vous, le saint le plus parfait, le censeur dont la pureté est si grande que les démons rugissent à l'aspect de la ceinture qui garde vos trésors de chasteté: De qui donc imitez-vous l'exemple en vous écrits? Qui, d'entre les catholiques, dans les discussions d'opinions, a jamais opposé ses dérèglements à l'adversaire qu'il combat? Ce sont là les enseignements de vos maîtres? Vous a-t-on fait un précepte d'enlever la tête à celui à qui vous ne pouvez répondre, et de couper la langue qui ne peut se taire? Beau sujet de gloire, si vous donnez la mort comme le peuvent faire le scorpion et la cantharide. Cela, Fulvie le fit contre Cicéron, Hérodias contre Jean; parce qu'elles n'avaient pu souffrir l'expression de la vérité, elles percèrent la langue avec leur épingle à cheveux. Les chiens aboient pour leurs maîtres, et vous ne voulez pas que j'aboie pour Jésus-Christ? Beaucoup ont écrit contre Marcion, Valentin, Arius et Eunome. Qui donc s'avisait de leur opposer leurs désordres? Ne consacrèrent-ils pas tous leurs efforts à confondre l'hérésie? Ce sont

Nec necesse est, ut in ecclesiasticis tractatibus rem tribunalium ventilemus; nihilque super hoc amplius audies, nisi illud et trivium: « Cum dixeris quod vis, audies quod non vis. » Aut si tibi vile videtur vulgare proverbium, et homo sapientissimus magis philoglossorum ac poetarum sententias delectaris, lego illud Homerium:

Ὅποιός ἔστινάβη ἔπος, τοῖόν ἔπικαλοῦσαι.

Hoc solum requiro ab eximia sanctitate et censura tua (cujus tanta est puritas, ut ad sudaria et semicinctia tua demones rugiant), cujus exemplum in scribendo sequaris? Quis unquam catholicorum in disputatione sectarum, turpitudinem ei, adversum quem disputat, objicit? Sic te docerunt magistri tui? Talibus institutis et disciplinis, ut cui responderi non poterat, caput inferas, et linguam que tacere non potest, secas? Nec magis prope gloriaris, si facias quod scorpiones possunt facere et cantharides. Fecerunt haec et Fulvia in Ciceroem, et Herodias in Joannem, quia veritatem non poterant audire, et linguam veriloquam discernimam se confoderunt. Canes latrant pro dominis suis, et tu non vis me latrare pro Christo? Scriperunt multi contra Marcionem, Valentinum, Arium et Eunomium. A

à les machines de guerre des hérétiques, c'est-à-dire de vos maîtres : convaincus de trahir la foi, ils ont recours à la médisance contre leurs adversaires. C'est ainsi que l'évêque d'Antioche Eustathius se trouve père d'un enfant sans le savoir; c'est ainsi que le pontife d'Alexandrie Athanase avait coupé la troisième main d'Ar-sénius, puisque lorsqu'on le fit revivre ensuite, après avoir d'abord inventé qu'il était mort, il fut prouvé qu'il en avait deux encore. Maintenant encore, vos condisciples et vos maîtres forgent de semblables calomnies contre un prêtre de la même Eglise, et font échec à la vraie foi au moyen de l'or, c'est-à-dire de vos forces et de celles des vôtres. Que parlé-je des hérétiques, qui, bien qu'ils soient hors de l'Eglise, se disent néanmoins chrétiens? Combien des nôtres n'ont-ils pas écrit contre les plus impies des hommes, Celse et Porphyre? Qui, négligeant la discussion véritable, s'est laissé aller à leur reprocher inutilement d'autres crimes, qui doivent figurer, non dans des thèses de religion, mais sur les registres du juge? Que vous sert d'ailleurs de triompher dans votre accusation, si vous succombez dans votre cause? Bel avantage d'accuser au péril de votre tête. Payez un assassin à gages, et vous pouvez satisfaire votre désir. Et vous feignez de craindre le scandale, vous qui êtes prêt à tuer un homme, maintenant accusé, toujours votre ennemi, mais qui est encore votre frère. Je m'étonne pourtant que votre fureur paralyse votre prudence jusqu'à vous

pousser à me rendre le service de tirer mon âme de la prison du corps, au lieu de souffrir que je demeure avec vous dans les ténèbres de ce monde.

43. *Il ne pouvait ménager les hérétiques.* — Voulez-vous donc que je me taise? N'accusez pas. Déposez le glaive, et je quitterai le bouclier. Je ne puis vous céder sur un seul point : ménager les hérétiques et ne pas me montrer orthodoxe. Si là est la cause de nos discordes, je puis mourir, je ne saurais me faire. J'aurais dû répondre à votre démençe par des témoignages pris de toute l'Écriture, et, à la manière de David jouant de la cithare, *I Reg.* vi, calmer votre fureur avec les divines paroles; je me contenterai d'opposer la sagesse à la folie, par quelques passages pris d'un seul livre. Si vous méprisez les conseils de l'homme, ne négligez pas du moins ceux de Dieu. Ecoutez donc ce que le sage Salomon dit de vous et de tous les envieux, des médisants et des calomnieurs : « Les insensés, avides d'outrager le prochain, deviennent impies et prennent en haine le bon sens. N'inventez pas de mauvaises insinuations contre votre ami, et ne vous faites pas sans motif l'avversaire d'un homme. Les impies exaltent l'ignominie. Retranchez d'auprès de vous la bouche méchante, et repoussez loin de vous les lèvres injustes, les yeux du diffamateur, la langue de l'injuste, les mains qui versent le sang du juste, le cœur qui forge des pensées mauvaises, et les pieds qui se hâtent vers le mal. Celui qui s'appuie

quo eis objecta est turpitas? Nonne toti in convincenda heresi incubuerunt? Iste machina hereticorum, id est, magistrorum tuorum sunt, ut convicti de perfidia, ad maledicta se conferant. Sic Eustathius, Antiochenus episcopus, filios dum necit, inventi. Sic Athanasius, Alexandrinae urbis pontifex, tertiam Arsenii amputavit manum. Duas enim, qui mortuus prius fingebatur, vivens postea habere monstratus est. Talia et condiscipuli tui et magistri nunc de ejusdem Ecclesie sacerdote confingunt, et auro, id est, tuis turrimque vicibus oppugnant fidei veritatem. Quid loquar de hereticis, qui licet foris sint, tamen se nominant Christianos? Adversam impiissimos, Celsum atque Porphyrium, quanti scribere nostrorum? Quis omissa causa, in superbia criminum objectione versatus est? Une non charta Ecclesiastica, sed libelli debent iudicio continere. Aut quid refert, si causa cadas, et crimine superes? Non necesse est, ut cum periculo tui capitis accuses. Uno percussore conducto, satis potes facere desiderio tuo. Et scandalum timere te simulas, qui dudum fratrem, nunc accusatum, semper inimicum, es paratus occidere. Et tamen miror,

quomodo homo prudens, furore preventus, velis mihi beneficium tribuere, ut educas de carcere animam meam, et non patiaris tecum in tenebris luxus seculi commorari.

43. *Hæreticis non poterat parcere.* — Vis ergo me tacere? Ne accuses. Depono gladium, et ego scutum abijciam. In uno tibi consentire non potero, ut parcam hæreticis, ut me catholicum non probeum. Si ista est causa discordie, mori possum, tacere non possum. Debueram quidem de omni Scripturæ insano respondere, et divinis vocibus in modum David citharizantis. *I Reg.* vi, lenire furorem pectoris tui; sed contentus ero unius libri paucis testimoniis, et opponam sapientiam stultitie, ut si humana contemnis, saltem divina non negas. Audi igitur, quid de te, et de omnibus invidis ac maledicis et contumeliosis, loquitur sapiens Salomon : « Insipientes dum injuriis cupidi sunt, impii facti oderunt sensum. Ne fabriceris in amicum tuum mala. Et ne inimicis adversum hominem sis causa. Impii exaltant contumeliam. Circumdabis te os pravum, et iniqua labia longe repelle abs te : oculos contumeliosis, linguam iniqui, manus effundentes

sur le mensonge se nourrit de vent, et poursuit des oiseaux au vol. Il a abandonné les voies de sa vigne, et il a rendu tortueux les chemins de sa culture. Et marche dans les lieux arides et déserts, et ses mains recueillent la stérilité. La bouche de l'impudent est toujours près de s'attirer la confusion, et celui qui répand les médisances est le plus fou des hommes. L'âme bénie est toute loyale; l'homme rancuneux n'est pas honnête. Le pécheur tombe dans le filet par les fautes de la langue. Les voies des insensés sont droites à leurs yeux. L'insensé laisse voir le jour même sa colère. Le Seigneur a en abomination les lèvres menteuses. Celui qui met une garde à sa bouche sauve son âme. Celui dont les lèvres sont téméraires sera pour lui-même un objet d'épouvante. Le méchant fait le mal avec honte, l'insensé fait parade de sa malice. Vous cherchez la sagesse chez les méchants, et vous ne la trouverez pas. Le téméraire sera rassasié du fruit de ses voies. Le sage s'éloigne du méchant avec crainte, l'insensé le fréquente avec confiance. L'homme qui a l'âme grande est prudent en toutes choses; le pusillanime est imprudent à l'exès. Celui qui accuse fausement le pauvre offense le Créateur du pauvre. La langue du sage connaît le bien, et la bouche des insensés prononce le mal. L'homme rancuneux prépare les rixes, et quiconque exalte son cœur est immonde devant Dieu. Celui qui unit sa main à une autre pour l'injustice ne restera pas sans châtement. Celui qui aime la vie est ménager de

sa bouche. L'ignominie précède la confusion, et la mauvaise pensée précède la ruine. Celui qui pense à de noirs desseins avec un œil fixe, exécute le mal en se mordant les lèvres. Les lèvres de l'insensé le conduisent dans les maux, et la bouche aduacieuse appelle la mort. L'homme malin souffrira beaucoup de déboires. Il vaut mieux un pauvre juste qu'un menteur riche. La gloire est à l'homme qui se détourne des médisances; mais celui qui est insensé se fait leur esclave. N'aimez pas à médire, de peur d'être déraciné. Le pain du mensonge est doux à l'homme; plus tard sa bouche sera remplie de gravier. Celui qui amasse des trésors avec une langue menteuse poursuit des chimères, et tombera dans les filets de la mort. Ne dites rien à l'oreille de l'insensé, pour que, d'aventure, les sages ne se rient de vos discours. La masse, l'épée et la fibèche sont pernicieuses; l'homme qui porte un faux témoignage contre son ami, leur est semblable. Comme l'oiseau et le passereau s'envolent aisément, ainsi la médisance qu'on publie sans sujet ne viendra sur personne. Ne répondez pas à la parole irréfléchie de l'imprudent, pour ne pas lui devenir semblable; mais répondez aux extravagances de l'homme déraisonnable, pour qu'il ne s'imagine pas être sage. Celui qui tend des pièges à ses amis, dit, si on le découvre : Je l'ai fait par plaisanterie. Ce qu'est le charbon à la braise, le bois au feu, l'homme colère l'est pour allumer des disputes. Quand bien même l'ennemi vous parlerait d'un

sanguinem justi, cor fabricans cogitationes malas, et pedes festinantes ad malefaciendum. Qui diligit mendacium, pascit ventos, et sequitur aves volantes. Dereliquit (al. derelinquit) enim vineam suam, et axes culture sue fecit errare. Perambulavit aridum ac desertum, et colligit manibus suis sterilitatem. Os prociacia appropriat contritioni; et qui profert maledicta, stultissimus est. Anima benedicta omnis simplex vir : animosus inhonestus est. Per delicta laborum incidit in laqueum peccator. Itinera stultorum recta in conspectu suo. Stultus eadem die ostendit iram suam. Abominatio est Dominio, labia mendacia. Qui custodit os suum, servat animam suam. Et qui temerarius est labiis, terretit seipsum. Malus cum contumelia agit mala, et insipiens expandit malitiam suam. Quæres apud malos sapientiam, et non invenies. Suis itineribus saturabitur temerarius. Sapiens itinera declinat malum. Stultus confidens inestur ei. Longanimus vir multus in prudentia est : pusillanimus valde imprudens est. Qui calumniatur pauperem, accessit factorem ejus. Lingua sapientum bona movit, et os stultorum pronuntiat nulum. Vir animosus parat rixas, et immundus est

apud Deum omnis qui exaltat cor suum. Manus manu inferens injuste, non erit imputatus. Qui diligit vitam, perdit oti suo. Ante contritionem præcedit contumelia, et ante ruinam mala cogitatio. Qui obfirmat oculos suos, cogitat perversa, et provocat labiis suis omnia mala. Labia stulti dicunt enim in mala, et os audax mortem invocat. Malignus vir multa detrimenta patietur. Melior est pauper justus quam mendax dives. Gloria est viri qui avertit se a maledictis; qui autem stultus est, talibus se obligat. Noli amare detrahere, ne eradiceris. Snavis est homini panis mendacii; postea implebitur os ejus calculo. Qui operatur thesauros lingua mendacii (al. mendacis), vana sectatur, et venit in laqueos mortis. In auro stulti noli quidquam dicere, ne forte irideant sapientes sermones tuos. Clava et gladius et sagitta periculosi sunt; sic et vir qui contra amicum suum falsum dicit testimonium. Sicut aves avolant, et passerent, ita maledictum vanum non superveniet illi. Noli respondere imprudenti ad imprudentiam ejus, ne similis ei fias; sed responde stulto ad stultitiam ejus, ne sibi sapiens esse videatur. Qui insiditur amicis suis, cum visus fuerit, dicit : Lu-

ton humble, ne vous fiez point à lui, parce qu'il a sept replis de malice dans le fond de son cœur. La pierre est lourde et le sable est pesant; mais la colère de l'insensé pèse encore plus que l'une et l'autre. La colère et la fureur qui éclate est sans miséricorde, et qui pourra soutenir la violence d'un homme emporté? L'impie accuse calomnieusement les pauvres. Celui qui se confie dans l'audace de son cœur est un insensé. L'insensé profuit sa colère toute à la fois; le sage la partage en plusieurs lots. La race des méchants, au lieu de dents, a des épées; elle se sert de ses dents pour déchirer et dévorer ceux qui sont faibles sur la terre et qui sont pauvres parmi les hommes. » *Prov. passim*. Instruit par ces exemples, je n'ai pas voulu rendre morsure pour morsure et user de la loi du talion; j'ai mieux aimé charmer les fureurs de la démençe, et verser dans un cœur empoisonné l'antidote de ce livre. Mais je crains que ce ne soit peine perdue, et que je sois obligé de chanter avec David ces mots pour me consoler: « Les pécheurs se sont éloignés de la justice dès leur naissance, et ils se sont égarés dès qu'ils sont sortis du sein de leur mère. Ils ont dit des choses fausses. Leur fureur est semblable à celle du serpent et de

dens feci. Craticula carbonibus, et ligna igni, et vir maledicus ad tumultum rixæ. Si te rogaverit inimicus tuus, parens vocæ magna, ne consentias ei; septem enim nequitie sunt in anima ejus. Gravis est lapis, et vix portabilis arena; sed ira stulti gravior utroque, crudelis est indignatio, et acuta ira et zelus impatiens est. Impius calumniatur pauperes; et qui confidit in cordis audacia (al. *avaritia*), stultissimus est. Totam iram suam profert insipiens; sapiens dispensat in partes. Filius malus gladius dentes habet, et cultros molas, ut consumat infirmos de terra, et pauperes ex hominibus (*Prov. x, xviii, et al., sec. LXX*). » His ergo doctus exemplis, nolui mordere mordentem, nec vicem talionis implodere; maxime insaniam excantare furibundi, et cæteris libri antidotum venenato pectori infundere (al. *inserere*). Sed verè non nihil proficiens, illud Davidicam cantare compellat, et his me semonibus consolari: « Alienati suat peccatores a vulva, erraverunt ab utero. Locuti

l'aspic, qui se rend sourd en se bouchant les oreilles et qui ne veut point entendre la voix des enchanteurs, pas même celle de l'homme qui sait le mieux l'art d'enchanter. Dieu brisera leurs dents dans leur bouche; le Seigneur mettra en poudre les mâchoires des lions. Ils seront réduits à rien, comme une eau qui passe. Il a tendu son arc, jusqu'à ce qu'ils tombent dans la dernière faiblesse. Ils seront détruits comme la cire que la chaleur fait fondre et couler; le feu est tombé d'en haut sur eux, et ils n'ont plus vu le soleil. » *Psal. LVII, 1 seqq.* Et encore: « Le juste se réjouira en voyant la vengeance que Dieu prendra des impies, et il lavera ses mains dans le sang du pécheur. Et les hommes diront alors: Puisque le juste retire un fruit de la justice, il y a sans doute un Dieu qui juge les hommes sur la terre. » *Ibid. 11*.

44. A la fin de votre lettre, votre main a écrit: « Je désire que vous aimiez la paix. » Ma réponse sera courte: Si vous désirez la paix, déposez les armes. Je puis me rendre à des paroles de douceur, je ne crains pas les menaces. Qu'il y ait entre nous l'unité de foi, et la paix en sera aussitôt la conséquence.

suat falsa, furor illis secundum similitudinem serpentis; sicut aspidis surdæ et obturantis aures suas, que non audiat vocem incantantium et venefici incantantis sapienter. Deus conteret dentes eorum in ore ipsorum; molas leonum confringet Dominus (al. *Deus*). Ad nihilum devenient, tanquam aqua decurrens. Intendit arcum suum, donec infunderentur. Sicut cera que fluit, auferentur; supercecidit ignis, et non viderunt celum. *Psal. LVII, 1 seqq.* Eliterum: « Letabitur justus, cum viderit vindictam impiorum; manus suas lavabit in sanguine peccatoris. Et dicat homo: si utique est fructus justo, utique est Deus iudicans eos in terra. *Ibid., 41.* »

44. In extrema Epistola scribis manu tua: « Opto te pacem diligere. » Ad quod breviter respondebo: Si pacem desideras, arma depones. Blandientur possum acquiescere, non timeo comminantiem. Si inter nos una fides, et illico pax sequetur.

DIALOGUES CONTRE LES PÉLAGIENS

AVANT-PROPOS

1. A peine le perfide Origéniste, condamné dans toute l'étendue du monde chrétien, était-il dompté par Jérôme, que s'allume soudain la guerre Pélagienne, qui s'étend au loin dans toutes les Églises, et force encore notre grand docteur, né pour anéantir les monstres, à se mêler à la bataille, quoique courbé déjà sous le poids des années; il ne devait, j'imagine, y avoir aucune couronne gagnée en étouffant l'hérésie, qu'il n'eût remportée seul, ou le premier de tous. Pélage, qui avait appris à Rome, d'un certain Rufinus de Syrie, son exécration doctrine, l'importa en Palestine, vers l'an 412 de l'ère chrétienne, et l'enseigna à Jérusalem, dont l'évêque Jean le favorisa; elle y fit des progrès si rapides, que le nom de Pélagiens y fut donné à ses adeptes. Les erreurs capitales de l'hérésie, à ce moment, étaient que les hommes peuvent être sans péché s'ils veulent, que le besoin de la grâce divine est contraire au libre arbitre, et qu'il n'y a pas de péché originel; ce dernier point toutefois parait avoir été alors mis en avant avec moins d'ardeur. Jérôme, dans les livres auxquels il travaillait à cette époque, et surtout dans ses Commentaires sur Jérémie, ne laissa pas échapper toute occasion qui lui était offerte de flageller le détestable orgueil de ces sectaires; mais il s'abstint toujours de nommer les personnes, parce qu'« il aimait mieux les corriger que les diffamer. » Enfin, deux ans après environ, et comme il venait à peine d'achever son premier livre à la louange du Prophète, il tourna sa plume contre l'hérétique, et il écrivit à Clésiphon une lettre que nous avons donnée, sous le numéro 132, dans le premier tome; il y montre que l'*Apathie* est d'origine stoïcienne, la combat vivement et menace les hérétiques, si cette escarmouche ne les amène pas à résipiscence, d'écrire un ouvrage où il éventurerait toutes les mines de cette faction impie. En effet, peu de temps après, à la prière des Frères de Bethléem, il publia les trois livres suivants; exposant, à la manière de Socrate, ce qui pouvait être allégué de part et d'autre pour ou contre l'hérésie, il met en scène deux personnages, Atticus et Critobule, qui soutiennent alternativement la discussion; il peut ainsi développer avec plus de clarté le dogme orthodoxe, et combattre plus efficacement l'hérétique. S. Prosper, dans son poème *Contre les Ingrats*, chante cet exploit en vers d'une élégance remarquable: « Alors aussi l'hôte illustre de Bethléem, dont la bouche n'était étrangère à aucune des grâces de l'hébreu, du grec et du latin, et qui était, par ses mœurs et par sa science, le modèle et le maître du monde, Jérôme, en différents écrits écrasa cet ennemi et fit connaître de quelles ténèbres l'hérésie naissante voulait envelopper la vraie lumière. »